

*Les subsides***ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—
L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—
L'AGRICULTURE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Althouse:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour avoir négocié avec les États-Unis un accord commercial qui n'a pas réussi à mettre fin aux pratiques de maraudage du programme américain de stimulation des exportations, et qui

- a) conduira à l'élimination de notre système de dualité des prix du blé;
- b) ruinera les pouvoirs de la Commission canadienne du blé;
- c) réduira la croissance des offices de commercialisation chargés de la gestion de l'offre;
- d) réduira les possibilités de croissance des producteurs canadiens de fruits et de légumes;
- e) nuira à l'industrie viticole et vinicole canadienne;
- f) n'apportera que peu d'avantages aux producteurs de viandes rouges; et
- g) n'apportera pas de nouveaux avantages aux agriculteurs en ce qui concerne l'achat d'outillages agricoles ou d'autres intrants agricoles.

M. le Président: Lorsque la Chambre s'est ajournée, à 13 heures, le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) avait la parole.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je suis heureux de reprendre là où j'ai laissé avant la période des questions. Je pense qu'il convient peut-être de préciser qu'aujourd'hui, nous débattons, en fait, une motion présentée par le Nouveau parti démocratique au sujet de l'accord de libre-échange. Elle tend à faire en sorte que la Chambre condamne le gouvernement pour avoir négocié avec les États-Unis un accord commercial qui n'a pas réussi à mettre fin aux pratiques de maraudage du programme américain de stimulation des exportations et qui sera fort peu utile à nos producteurs de blé, réduira les possibilités de croissance des producteurs canadiens de fruits et légumes et nuira à l'industrie viticole et vinicole canadienne. Il n'apportera pas de nouveaux avantages aux agriculteurs qui achètent de l'outillage agricole ou d'autres facteurs de production. Il réduira la croissance des offices de commercialisation chargés de la gestion de l'offre. Il ruinera les pouvoirs de la Commission canadienne du blé. Enfin, il conduira à la suppression de notre système de dualité des prix du blé.

• (1610)

Il n'a pas été facile d'englober dans la motion toutes nos réserves au sujet des dispositions de l'accord commercial avec les États-Unis qui touchent l'agriculture. Toutefois, on peut les résumer grâce à certains exemples. Je voudrais pendant quelques instants vous en citer un, mais il y en a bien d'autres. J'ai choisi celui-là à cause de la situation dans les environs de ma circonscription, où l'on a fait d'énormes efforts récemment pour favoriser l'expansion d'une industrie viticole et vinicole.

La vallée de l'Okanagan est l'un des rares endroits au Canada, avec la vallée de l'Annapolis, la péninsule de la Niagara, une petite région du Québec et d'autres régions au centre de la Colombie-Britannique, à avoir des conditions climatiques et un sol qui permettent la culture de la vigne et des fruits tendres. Dans certains cas, ce secteur est très restreint, mais c'est toutefois possible. Depuis quelque temps, les viticulteurs ont planté des vignes sur les collines de la vallée de l'Okanagan

et ils ont créé de petites entreprises vinicoles familiales. Les grands établissements vinicoles ont également ouvert des installations dans la région pour transformer à la fois le raisin local et importé. Elles ont créé une industrie vinicole importante.

Aujourd'hui, les industries vinicoles de tout le pays sont en mesure de soutenir la concurrence, sur le marché international, de certaines entreprises vinicoles importantes d'Espagne, de France, de Californie et autres. Mais il faut dire que dans l'Ouest, elles luttent toujours pour se tailler une place sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux.

Je viens de parler ce matin à des représentants du comité d'action des producteurs de raisin. Leur histoire est une véritable tragédie. Ils nous rappellent ce que la plupart des députés savent déjà: la culture du raisin et l'industrie vinicole au Canada emploient 16 000 personnes, sans compter les nombreux employés des industries connexes, fabrication d'engrais et de matériel, et les magasiniers et autres travailleurs qui desservent cette communauté bien particulière.

Ils nous font valoir également que les recettes à la ferme réalisées sur les récoltes de raisin étaient d'environ 40 millions de dollars. Sans compter les effets multiplicateurs de ces recettes, car de telles liquidités font bouillir dans les services de soutien, les établissements financiers, les usines de produits chimiques et d'engrais, dans les maisons de courtage, chez les expéditeurs et toute la main-d'œuvre nécessaire à de telles activités, en plus des dépenses personnelles et autres, et des impôts municipaux, provinciaux, régionaux et fédéraux que ce roulement de fonds représente. Et la liste continue. C'est un secteur agricole qui a vraiment fait merveille en matière de nouveaux débouchés au pays et à l'étranger.

Les représentants de ce groupe nous ont dit que l'accord de libre-échange signait leur arrêt de mort. Qu'il allait balayer cette industrie. Qu'il réduira la marge de profit des exploitants vinicoles. Ces gens sont persuadés que l'industrie vinicole disparaîtra. Je n'arrive pas à expliquer ce que c'était que de rencontrer les représentants de l'industrie vinicole, et surtout une femme qui faisait partie de ce groupe. Elle a dit que son mari n'avait pas été capable de l'accompagner tant il était déprimé, en colère; qu'il se sentait trahi à un point tel qu'il ne pouvait prendre sur lui de rencontrer des députés. Sa famille et lui ont lutté d'arrache-pied pour créer leur vignoble. Maintenant, bien qu'ils n'aient rien à se reprocher, le gouvernement a décidé de supprimer leur exploitation. Il ne pouvait pas supporter de venir à Ottawa pour en discuter sérieusement avec des députés. C'est pourquoi sa femme est venue, avec d'autres membres du comité d'action des viticulteurs.

Ils ont expliqué que dans des régions du Canada, ils cultivaient la vigne sur leurs terres depuis quatre ou cinq générations. Un grand nombre d'entre eux se sont installés dans la péninsule de Niagara au siècle dernier. À mon avis, il est intolérable de penser que le travail de toutes ces générations va être anéanti à cause de cet accord de libre-échange. Je ne pense pas que l'on puisse accepter sans réagir cet état de choses. C'est ce qu'ils ont expliqué, ce sont les faits. Il s'agit de milliers de personnes qui vont perdre leur gagne-pain.